

# Une interprofession pour la pêche artisanale au Sénégal : le Conipas

► INTERPROFESSION, PÊCHE

Anne Perrin, Inter-réseaux. Suite à un reportage à M'Bour (Sénégal).

anne.perrin@inter-reseaux.org

► Contacts :  
Gaoussou Gueye, vice-président du Conipas, conipas@yahoo.fr  
Aminata Sow Kane, directrice de la direction régionale de l'Ankar Dakar, Elhadji Abdoulaye Coumé, technicien spécialisé, ancardakar@sentoo.sn  
Dominique Anouilh, conseillère technique en appui aux organisations paysannes, direction régionale Ankar Dakar, anouilh@sentoo.sn

**F**IN DU MOIS DE MARS, 11 h 30 sur le quai de pêche de M'Bour (Sénégal). Le soleil commence à chauffer. Les porteurs, chargés de paniers remplis de poisson, s'affairent pour charger les camions : la glace fond... à vue d'œil. Les pirogues du matin sont arrivées, il faut maintenant les décharger. Les infrastructures du quai de pêche de M'Bour sont presque neuves, en dur, tout est bien organisé, secteur par secteur. Ici, des femmes vendent le poisson pour le marché local, un peu plus loin, c'est le poisson destiné à l'exportation<sup>1</sup> (langoustes, crevettes, sole de roche qui iront vers la Grèce, la France, le Portugal) ou aux restaurants de luxe de Dakar (le thiof, qui se fait malheureusement de plus en plus rare dans les eaux sénégalaises). Des camions vont vers l'intérieur du pays : certains s'arrêteront à Dakar, d'autres s'apprêtent à une longue route, jusqu'à Matam, au nord-est du pays ou Tambacounda, au sud. Le poisson invendu ira aux transformatrices, installées à quelques centaines de mètres du quai de pêche, dans des abris en bois. Les mareyeurs<sup>2</sup> veillent, les camions frigorifiques (pour la plupart déjà vieux routards) sont prêts à partir. Le quai fourmille d'activité, les métiers les plus divers sont représentés : pêcheurs, pointeurs, palefreniers, porteurs, transformatrices, marchandes de poisson pratiquant le «micro-mareyage»... On trouve aujourd'hui 60 000 pêcheurs artisa-

1. 60 % des exportations sénégalaises de poisson sont issues de la pêche artisanale.

2. Mareyeur : marchand, grossiste qui achète sur place les produits de la pêche et les expédie aux marchands de poisson.

*Dans son numéro 29, Grain de sel proposait un article sur les interprofessions. Notre idée était alors d'ouvrir le débat sur un sujet peu traité et pourtant incontournable pour qui souhaite aborder l'organisation et le développement des filières. En mars 2005, GDS a eu la chance de passer une journée avec le 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil interprofessionnel de la pêche artisanale au Sénégal (Conipas) sur le quai de pêche de M'Bour près de Dakar. L'occasion de voir, sur le terrain, comment fonctionne cette interprofession, les attentes et espoirs qu'elle suscite, et les difficultés qu'elle rencontre.*

naux et 12 000 pirogues au Sénégal. Mais les captures ont énormément baissé au cours des dix dernières années. Et la pêche artisanale rencontre des difficultés multiples... Bien que des systèmes de solidarité soient organisés depuis des années sur le quai (tontines de GIE, mutuelle d'épargne et de crédit, etc.), les pêcheurs artisanaux de M'Bour, tout comme les mareyeurs et les autres professions actives sur le quai, ont participé avec enthousiasme à la mise en place du Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale au Sénégal (Conipas). Ils voient en lui un outil précieux pour la recherche de solutions à nombre de leurs problèmes.

**La création du Conipas : une démarche progressive, basée sur la concertation nationale.** Le Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale au Sénégal (Conipas) est né en août 2003, suite à une série d'ateliers et de multiples réunions de concertation. À l'origine, c'est le Conseil national

de concertation des ruraux (CNCR) qui, en 2002, a souhaité que les organisations de pêcheurs soient aidées pour mieux répondre aux enjeux de la pêche artisanale au Sénégal. Plusieurs séances de diagnostic sur le secteur ont été organisées en 2002 par la direction régionale de l'Agence nationale

de conseil agricole et rural (Ankar) de Dakar pour aboutir, en décembre de cette même année, à l'organisation d'un premier atelier de partage. De cet atelier, est ressorti un plan d'action pour le secteur de la pêche artisanale avec comme priorité la mise en place d'une interprofession regroupant pêcheurs, mareyeurs et transformatrices. Quelques difficultés sont apparues au moment de la création de l'institution

en août 2003. Il était en effet délicat de trouver une place satisfaisante pour chacun. Mais, au final, le bureau s'est constitué sans trop tarder, fruit d'une sage répartition... Il comprend ainsi aujourd'hui l'essentiel des fédérations existantes : Fédération nationale des GIE de pêche (Fenagie Pêche); Comité national des pêcheurs du Sénégal; Fédération nationale des mareyeurs du Sénégal; Union nationale des GIE de mareyeurs du Sénégal; Fédération nationale des femmes transformatrices de produits halieutiques et micro-mareyeuses du Sénégal. Quatre ateliers de planification stratégique du Conipas ont suivi en 2004, organisés avec l'aide d'un consultant de la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest (Frao) et d'un expert en communication, sur financement de la coopération française. Puis au printemps 2004 un plan d'action et de communication a été élaboré.

Le Conseil interprofessionnel a alors lancé une tournée nationale sur les quais de pêche des sept régions maritimes du Sénégal (Saint-Louis, Louga, Thiès, Dakar, Fatick, Kaolack, Casamance). Il s'agissait de présenter le Conipas, son plan d'action, d'en débattre et de lui trouver un ancrage au niveau local. L'idée pour ce cadre de concertation est de s'ouvrir à l'ensemble des acteurs du secteur et pas seulement aux membres de ses fédérations fondatrices. La tournée, financée par la direction régionale de l'Ankar de Dakar et relayée par les autres directions régionales de l'agence, a mobilisé des milliers de personnes — à la surprise même de ses organisateurs. Partout, l'appel a été entendu, les différents professionnels se montrant concernés, et surtout intéressés. Ces rencontres dans toutes les régions côtières ont porté leurs fruits, concrétisation d'une volonté d'approche fédératrice.

**Un plan d'action bien défini, des enjeux concrets et urgents.** Si le Conipas est une organisation toute nouvelle pour la pêche artisanale, elle s'est vite

☉ donnée des objectifs et des activités. Les thèmes de travail suivants ont ainsi été identifiés :

- problème de la gestion des ressources naturelles;

Au Sénégal, l'accès à la pêche est libre. Des pêcheurs des pays voisins sont très nombreux dans les eaux nationales (originaires du Ghana, de Mauritanie, de Guinée Bissau). Il s'agit de travailler avec l'État pour arriver à ce qu'il réglemente l'accès. L'interprofession peut prendre en charge ce dossier, le Conipas ayant accès aux lieux de décision politique. Sur un autre plan, la question des « nouveaux pêcheurs » se pose. Des agriculteurs sans travail, souvent sans expérience en la matière, se lancent dans la pêche. Par manque de formation, ils sont les premières victimes d'accidents dus au non respect des normes de sécurité du métier et sont en partie responsables de pêche non autorisée (pêche juvénile, pêche de poissons en période de reproduction, etc.).

- hygiène et qualité;

Il s'agit de correspondre aux critères mis en place par l'Union européenne sans quoi les pêcheurs sénégalais n'auront plus accès au marché international;

À M'Bour, malgré une construc-

tion récente, le quai connaît des problèmes d'hygiène. Prévu pour être installé dans la continuité, le débarcadère se trouve repoussé de fait par le marché, qui avance sur le quai. Difficile de faire respecter la règle qui voudrait que cette zone soit laissée libre. Le marché, lieu de vie et de convergence pour de nombreux habitants de M'Bour, est ainsi redouté des mareyeurs et des transporteurs.

- sécurité en mer;

De nombreux accidents ont lieu en mer. Les pêcheurs ne respectent pas la réglementation de base, le port du gilet de sauvetage. Des formations à la signalétique et à la navigation en mer surtout sont nécessaires. Les charpentiers doivent être sensibilisés aux questions de sécurité pour la conception, la fabrication et jusqu'à la mise à l'eau des pirogues.

- formation à la négociation;

Les pêcheurs ont besoin de renforcement des capacités afin de pouvoir entrer dans des relations équilibrées et avoir des capacités de négociation avec les États et les bailleurs de fonds. Ils doivent être associés aux négociations sur les accords de pêche avec l'Union européenne. Le Conipas, qui les représente, doit ainsi se faire leur porte-voix.

### Des partenariats multiples : ancrage national et appuis extérieurs.

La direction régionale de l'Ancar de Dakar accompagne le Conipas dans plusieurs de ses activités depuis sa création. Elle a apporté un appui à la fois financier et technique au conseil, qui a pu compter sur ses représentations au niveau national. La neutralité de l'Ancar a beaucoup aidé à la constitution du bureau. Gaoussou Gueye, vice-président du Conipas, tient à mentionner l'appui de l'agence depuis le démarrage. La coopération française lui a également assuré son soutien, grâce à son projet « Appui à une gestion durable et paritaire du secteur de pêche au Sénégal », pour l'élaboration de son plan d'action et de communication.

### Prochaines étapes et enjeux à venir.

Pour Gaoussou Gueye, « l'État doit pousser les acteurs à changer de comportement [La réglementation est de plus en plus sévère vis-à-vis des conditions d'hygiène pour les exportations]. Mais le secteur doit aussi savoir s'organiser par lui-même, et c'est là qu'intervient, sur de multiples plans, l'interprofession ». Ce responsable mareyeur très entreprenant affirme que des réglementations doivent être mises en place par et pour les professionnels. Même chose concernant la formation : n'importe qui ne peut s'improviser mareyeur ou pêcheur.

Le rôle d'une interprofession n'est-il pas aussi de s'intéresser à la commercialisation ? Pour l'heure, le Conipas n'a pas inscrit cette activité dans ses priorités. Mais les besoins sont là. À l'instar du cas des transformatrices du quai de M'Bour, qui, encore mal organisées, sont souvent forcées de vendre à perte à des commerçantes venues du Mali et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest alors qu'il existe un marché sous-régional qu'elles pourraient servir elles-mêmes.

Concrètement, le Conipas, toujours accompagné par l'Ancar, s'apprête à lancer la seconde phase de sa tournée nationale, financée par la coopération française, dans les régions de pêche continentale. Cet exercice de mise en concertation des acteurs de base est au cœur même de la structure. Mais cela ne doit pas l'empêcher d'être ouverte sur l'extérieur. Elle devrait ainsi participer à l'avenir aux travaux en cours, au Sénégal notamment, sur les atouts et les limites des schémas interprofessionnels. ■

